



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 Juillet 2012

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
02/07/2012

Date d'affichage
12/07/2012

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 11
Votants 14

Délibération n° 2012-6-47

Objet :
Transfert de charges sur
Compétence « Gestion des
espaces naturels »

L'an deux mille douze

Le lundi neuf juillet

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Étaient présents :

Yvon LE PUT - Georges RAISON - Daniel ROPERS - DELTHEIL Anne - Arsène LE NORMAND - Yvon KERENEUR - Michel LE CALVEZ - Didier DAVAINÉ - Sonia RIVOAL LOYARD - Isabelle DAUPHIN EVENNOU - Catherine LE MEUR FONTON.

Étaient absents et excusés : François CLECH (donne procuration à Arsène LE NORMAND) - François LE BESCOND (donne procuration à Yvon LE PUT) - Christelle TREUPEL (donne procuration à Isabelle DAUPHIN EVENNOU),

Secrétaire de Séance : Didier DAVAINÉ.

TRANSFERT DE CHARGES SUR COMPETENCE **« GESTION DES ESPACES NATURELS »**

Par délibération en date du 19 Janvier 2012, le Conseil Municipal, a émis un avis favorable au transfert de la compétence « gestion des espaces naturels » à la CCPG.

La commission locale d'évaluation des charges transférées de la CCPG réunie le 11 mai 2012 a validé définitivement le montant des charges relatif à cette compétence. Le transfert de charges est évalué à 10 000 €uros, montant retenu pour l'année 2012 (en année pleine, le transfert ayant lieu au 1^{er} juin 2012, le montant fera l'objet d'un prorata en fonction des dépenses / recettes à cette date).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au transfert de charges pour un montant de 10 000 €uros.

Le Maire
Yvon LE PUT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 Juillet 2012

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
02/07/2012

Date d'affichage
12/07/2012

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 11
Votants 14

L'an deux mille douze

Le lundi neuf juillet

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Étaient présents :

Yvon LE PUT - Georges RAISON - Daniel ROPERS - DELTHEIL
Anne - Arsène LE NORMAND - Yvon KERENEUR - Michel LE
CALVEZ - Didier DAVAINÉ - Sonia RIVOAL LOYARD - Isabelle
DAUPHIN EVENNOU - Catherine LE MEUR FONTON.

Étaient absents et excusés : François CLECH (donne procuration à
Arsène LE NORMAND) - François LE BESCOND (donne procuration
à Yvon LE PUT) - Christelle TREUPEL (donne procuration à Isabelle
DAUPHIN EVENNOU),

Secrétaire de Séance : Didier DAVAINÉ.

TARIFS DE CANTINE 2012/2013

Monsieur Le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal en date du 28 juin 2011 qui fixait les tarifs à la cantine municipale pour l'année scolaire 2011-2012.

Il demande à l'assemblée de se prononcer pour l'année scolaire 2012-2013.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe comme suit les tarifs pour l'année scolaire 2012-2013 :

- carte mensuelle : 36.40 €(+ 2%)
- ticket journalier : 2.90 €(+ 3%)
- prix du repas pour le personnel communal et les enseignants : 4.85 €(+3 %)

Délibération n° 2012-6-48

Objet :
Tarifs de cantine 2012/2013

Le Maire
Yvon LE PUT

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le 12/07/2012



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 Juillet 2012

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
02/07/2012

Date d'affichage
12/07/2012

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 11
Votants 14

Délibération n° 2012-6-49

Objet :
Emprunts budgets
Communal et
assainissement

L'an deux mille douze

Le lundi neuf juillet

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Étaient présents :

Yvon LE PUT - Georges RAISON - Daniel ROPERS - DELTHEIL Anne - Arsène LE NORMAND - Yvon KERENEUR - Michel LE CALVEZ - Didier DAVAINÉ - Sonia RIVOAL LOYARD - Isabelle DAUPHIN EVENNOU - Catherine LE MEUR FONTON.

Étaient absents et excusés : François CLECH (donne procuration à Arsène LE NORMAND) - François LE BESCOND (donne procuration à Yvon LE PUT) - Christelle TREUPEL (donne procuration à Isabelle DAUPHIN EVENNOU),

Secrétaire de Séance : Didier DAVAINÉ.

EMPRUNTS

Le Maire informe le Conseil Municipal que pour procéder à la réalisation de la 4ème tranche d'assainissement collectif, il y a lieu de financer, par emprunt, la part communale et la part assainissement comme suit :

- ✓ 100 000 €uros pour le budget assainissement (réseau eaux usées).
- ✓ 180 000 €uros pour le budget principal (réseau eaux pluviales).

Monsieur le Maire rend compte de la consultation des 3 organismes bancaires consultés. Il leur a été demandé de proposer des tableaux d'amortissements annuels à taux fixe, avec un amortissement du capital constant.

	Taux fixe	Durée
Caisse des Dépôts	5,11%	15 ans
Crédit Agricole	4,35%	10 ans
	4,82%	15 ans
Caisse d'épargne	4,90%	10 ans
	5,37%	15 ans

**Commune de
PLÉHÉDEL**

Date de convocation

02/07/2012

Date d'affichage

12/07/2012

Nombre de conseillers

En exercice	14
Présents	11
Votants	14

(Suite)

Objet :

**Emprunts budgets
communal et
assainissement**

Après analyse, l'offre du Crédit Agricole est la plus intéressante et le Maire propose de retenir les suivantes :

Pour l'emprunt de 100 000 €uros :

Durée : 10 ans,

Type de taux : taux fixe : 4.35%

Périodicité des remboursements : annuelle,

Types d'échéances : constantes,

Frais de dossier : 0.10% du montant du financement

Pour l'emprunt de 180 000 euros :

Durée : 15 ans,

Type de taux : taux fixe : 4.82%,

Périodicité des remboursements : annuelle,

Types d'échéances : constantes,

Frais de dossier : 0.10% du montant du financement

La Commission des finances réunie le lundi 2 Juillet a retenu l'offre du Crédit Agricole.

Le Conseil Municipal, après l'exposé du Maire, à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré :

- ✓ Décide de contracter deux emprunts de 100 000 €uros et 180 000 €uros auprès du Crédit Agricole aux conditions énumérées ci-dessus,
- ✓ Décide d'affecter le montant de ces prêts au paiement des factures liées aux opérations ci-dessus,
- ✓ Mandate Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à ces emprunts et s'engage à inscrire chaque année au budget la somme nécessaire à son remboursement.

Le Maire
Yvon LE PUT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 Juillet 2012

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
02/07/2012

Date d'affichage
12/07/2012

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 11
Votants 14

L'an deux mille douze

Le lundi neuf juillet

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Étaient présents :

Yvon LE PUT - Georges RAISON - Daniel ROPERS - DELTHEIL Anne - Arsène LE NORMAND - Yvon KERENEUR - Michel LE CALVEZ - Didier DAVAINÉ - Sonia RIVOAL LOYARD - Isabelle DAUPHIN EVENNOU - Catherine LE MEUR FONTON.

Étaient absents et excusés : François CLECH (donne procuration à Arsène LE NORMAND) - François LE BESCOND (donne procuration à Yvon LE PUT) - Christelle TREUPEL (donne procuration à Isabelle DAUPHIN EVENNOU),

Secrétaire de Séance : Didier DAVAINÉ.

ACHAT D'UN LAVE-VAISSELLE

Le lave-vaisselle de la salle des fêtes fonctionne difficilement. Des devis comparatifs ont été établis pour son remplacement :

	Marque	Eau par cycle	Temps de lavage	Prix TTC
THIRODE	Océane LF	3 L	60 sec	2 560,99
			180sec	
COMPTOIR DE BRETAGNE	Alpha 50	2 L	120 sec	1 698,32
TEC HOTEL	Electrolux	3,3 L	120 sec	2 234,13
			180 sec	

La Commission des finances réunie le lundi 2 juillet a retenu la proposition de Comptoir de Bretagne.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'acquisition du lave-vaisselle auprès du fournisseur Comptoir de Bretagne pour un montant de 1 698.32 €uros TTC. Cette somme est inscrite à l'article 2188-13.

Le Maire
Yvon LE PUT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement
de Saint-Brieuc

Séance du 9 Juillet 2012

**Commune de
PLÉHÉDEL**

Date de convocation

02/07/2012

Date d'affichage

12/07/2012

Nombre de conseillers

En exercice	14
Présents	11
Votants	14

Délibération n° 2012-6-51

Objet :

**Transfert de charges sur
Compétence « Gestion des
espaces naturels »**

L'an deux mille douze

Le lundi neuf juillet

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Étaient présents :

Yvon LE PUT - Georges RAISON - Daniel ROPERS - DELTHEIL
Anne - Arsène LE NORMAND - Yvon KERENEUR - Michel LE
CALVEZ - Didier DAVAINE - Sonia RIVOAL LOYARD - Isabelle
DAUPHIN EVENNOU - Catherine LE MEUR FONTON.

Étaient absents et excusés : François CLECH (donne procuration à
Arsène LE NORMAND) - François LE BESCOND (donne procuration
à Yvon LE PUT) - Christelle TREUPEL (donne procuration à Isabelle
DAUPHIN EVENNOU),

Secrétaire de Séance : Didier DAVAINE.

CONTRATS CAE

Le Conseil Municipal avait autorisé la signature de deux « Contrats d'Accompagnement à l'Emploi » pour les services de l'école Albert Camus à compter du 19 mars 2012 et pour la cantine municipale à compter du 13 Mars 2012.

Les contrats CAE de Mademoiselle Claire MARTIN et de Madame Brigitte JEGOU arrivent à échéance respectivement les 12 et 18 septembre 2012. Mademoiselle MARTIN n'a plus de droits à renouvellement compte tenu de son statut et Madame JEGOU peut et souhaite renouveler son contrat pour 6 mois.

Après en avoir délibéré à l'unanimité émet un avis favorable au recrutement d'un autre agent et au renouvellement de l'autre contrat pour 6 mois.

Le Maire
Yvon LE PUT